



PREFECTURE

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Elections et de la Réglementation
Affaire suivie par : Odile GASMI
Tél. : 02.37.27.70.58
Fax : 02.37.27.72.57
Mél : Odile.gasmi@eure-et-loir.gouv.fr

ARRETE N°Préf-DRLP-BER 17-06/37
Modification de l'arrêté n° 2005-0181 du 28 février 2005
aérodrome privé
à CHAMPROND en GATINE

La Préfète d'EURE et LOIR,
Chevalier de la légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'Aviation Civile ;

Vu les articles 78 et 119 du Code des Douanes ;

Vu l'arrêté du Ministre des Travaux Publics et des Transports en date du 11 octobre 1960, fixant la composition du dossier à joindre à une demande d'autorisation de créer un aérodrome et notamment l'article 3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-0181 du 28 février 2005 portant création de l'aérodrome privé situé sur le territoire de la commune de Champrond en Gâtine ;

Vu le courrier du 2 juin 2017 de M. Guy WARDAVOIR demandant d'ajouter un pilote sur la liste des pilotes autorisés à utiliser son aérodrome privé ;

Sur proposition de M. le Directeur de Cabinet de la Préfecture d'Eure et Loir ;

ARRETE

ARTICLE 1ER:-L'arrêté préfectoral n° 2005-0181 du 28 février 2005 est complété par l'annexe n°21.

ARTICLE 2 -- M. le Directeur de Cabinet de la Préfecture, M. le Sous-Préfet de NOGENT le ROTROU, M. le Maire de CHAMPROND en GATINE, M. le directeur zonal de la Police aux Frontières de la zone Ouest à Rennes, M. le directeur de la sécurité de l'Aviation Civile Ouest, M. le Directeur Régional des Douanes, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie d'Eure et loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont copie sera transmise à M. Guy WARDAVOIR.

Fait à CHARTRES, le **22 JUIN 2017**

la Préfète
Pour la Préfète,
Le Directeur de Cabinet,

Christophe LANTERI

Cet arrêté peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans en application des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative.



Place de la République – CS 80537 - 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture de la préfecture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi : 16h00)

Pour les modalités de délivrance de titres, consulter www.eure-et-loir.gouv.fr, rubrique "Démarches administratives"



Annexe 21

Liste complémentaire des pilotes autorisés à utiliser l'aérodrome privé

de CHAMPROND EN GATINE

46- M. hervé TRUBERT
13, rue des lauriers
33470 LE TEICH

Licence : n° F-LPA00153064
Appareil : DR 400- immatriculé F-GAVV